

EN BREF

La Libre Belgique, 3 mai 2017

Ixelles

Avis défavorable pour le projet immobilier sur le site du Delhaize Molière

Ce mardi, le collège des bourgmestre et échevins a rendu un avis défavorable sur la demande de permis introduite pour le site du Delhaize Molière, située chaussée de Waterloo. Malgré les réductions déjà imposées par la commission de concertation, *"le projet est considéré comme trop dense, comportant trop de dérogations et des gabarits trop élevés"*, a indiqué l'échevine de l'Urbanisme, Nathalie Gilson (MR), qui rappelle que la délivrance du permis est du ressort de la Région. Pour rappel, le projet est la création de 98 logements, 523 m² de commerce, 211 m² de bureaux et 138 places de parking. S.N.